

4M13

4M13

CEA : Réaménagement des carrefours RD105 - RD201 et RD105 - fret EuroAirport, à Hésingue



Stade prêt à être réalisé et financement garanti



Description

La RD105 au droit de Hésingue est une route à 2x1 voies qui supporte déjà actuellement un trafic de 20'000 véhicules par jour en moyenne annuelle.

Le développement de la zone économique du Bachgraben à Allschwil (Suisse) et le projet de contournement de Hésingue et de Hégenheim (4M2), que rend nécessaire ce développement, vont encore induire un trafic supplémentaire sur la RD105 entre le carrefour giratoire RD419/RD473 à l'ouest de Hésingue et l'échangeur A35 de Saint-Louis.

La configuration actuelle des carrefours giratoires RD105/RD201 à Hésingue et RD105/voie de desserte fret de l'EuroAirport ne leur permettra pas d'écouler tout le trafic prévu, en particulier aux heures de pointe du matin et du soir.

Pour éviter que cette situation ne conduise une partie des usagers en véhicule individuel motorisé à privilégier des itinéraires alternatifs, traversant les zones habitées, des aménagements visant à donner de la capacité supplémentaire à ces deux carrefours sont nécessaires.

4M13

Opportunité et utilité

Relations avec la vision d'ensemble :

Innere Korridore: Entwicklungsdynamik für qualitätsvolle Aufwertung nutzen

Ein zuverlässig funktionierendes Strassennetz für den MIV komplettiert die Erreichbarkeit insbesondere von Entwicklungsgebieten. Mit dem untergeordneten Netz und spezifischen Zubringern werden die Hauptströme auf das übergeordnete HLS-/HVS-Netz gelenkt und somit die siedlungsorientierten Räume entlastet.

Relations avec les stratégies sectorielles :

- › V3.1 Développer le réseau routier avec des aménagements ponctuels
- › V3.2 Mettre en oeuvre et appliquer une gestion du trafic concertée au niveau interrégional et régional
- › V6.1 Fournir les capacités d'infrastructure et optimiser le processus de transport

B

Historie

AP1/ARE-Code

-

AP2/ARE-Code

-

AP3/ARE-Code

-

Kategorie
Motorisierter Individualverkehr

Catégorie de mesure
Capacité routes

Sous catégorie
Aménagement d'extension des capacités, tronçon routier/noeuds



Vue aérienne

3. Massnahmenblätter AP

AGGLO BASEL

4M13

Besoin d'action :

Il est indispensable et urgent de procéder à un réaménagement complet de l'échangeur A35/RD105 et au doublement de la RD105 aux abords de l'autoroute en prenant en compte des développements futurs.

Utilité/Effet :

WK1	Ce projet permettra de répondre à l'enjeu de l'amélioration du système de circulation routière. Les problèmes de saturation qui y sont observés et qui devraient s'accroître dans les années à venir compte tenu du développement attendu, constituent le principal enjeu routier du territoire français. La fluidification de la RD105 améliorera le fonctionnement global du réseau routier primaire de l'agglomération. Cette route assure la fonction de contournement Nord de l'agglomération trinationale de Bâle.
WK2	Ce projet contribuera à améliorer la desserte des zones urbaines notamment du côté intérieur de l'agglomération baloise de ce contournement, et notamment de la zone d'activités du Bachgraben à Allschwil en Suisse, via le contournement de Hésingue et Hégenheim (4M2).
WK3	La saturation qui y est constatée génère une perte de temps importante et des risques accidentogènes avérés. L'aménagement de la RD105 s'inscrit parfaitement dans la stratégie qui consiste à réduire les risques d'accidents
WK4	-

Coordination entre transports et urbanisation/Relation avec d'autres mesures

ÜM-MIV	4Ü-M5	Réaménagement A35/RD105 Saint-Louis - 5A3F	A
MIV	4M1	BL: Zubringer Bachgraben - Allschwil (ZUBA)	A
	4M2	SLA: Contournement Hésingue-Hégenheim	A
	4M13	CEA : Réaménagement des carrefours RD105 - RD201 et RD105 - fret EuroAirport, à Hésingue	B
S	4S27.1	Pôle de développement Quartier du Lys	
	4S27.2	Zone de développement Technoport	

Coordination**L'organisme responsable**

Collectivité européenne d'Alsace

Autres participants

Etat Français, Saint-Louis Agglomération

Scot: (FR) Oui NO**Coordination**

Coordination en course

Répartition des rôles entre le canton, la région et les communes :

-

Écocompatibilité

L'emprise nécessaire à l'aménagement a déjà été acquise et l'élargissement du remblai support a déjà été réalisé depuis de nombreuses années pour permettre cet aménagement. Le projet ne devrait donc pas nécessiter de nouvelle consommation importante d'espaces naturels.